



Transition humanitaire en Côte d'Ivoire : idéologies et pratiques des acteurs à l'épreuve de la demande locale

Djané dit Fatogoma ADOU

Docteur en Sociologie, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan,
Chercheur associé au Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire.

CSRS
Centre Suisse de Recherches
Scientifiques en Côte d'Ivoire



Les Papiers du Fonds n°3

Janvier 2016

Cette recherche a été réalisée dans le cadre de l'appel à bourses postdoctorales et à projets lancé par le Fonds Croix-Rouge française et avec le soutien financier de son partenaire, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Le Fonds Croix-Rouge française, créé sur l'initiative de la société nationale de la Croix-Rouge française, a pour vocation d'initier, de soutenir et de récompenser les projets de recherche qui mettent en perspective les principes, pratiques et finalités d'une action humanitaire en transition.

A travers des appels à projets et à bourses postdoctorales, l'attribution de prix de recherche et l'organisation d'événements scientifiques, le Fonds Croix-Rouge française vise à définir les enjeux de l'action humanitaire de demain, accompagner les acteurs et les personnes, parties prenantes de la solidarité internationale, diffuser les savoirs issus de regards croisés et stimuler le débat.

Les propos et opinions exprimés dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux du Fonds Croix-Rouge française.

Le contenu de cet article relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'auteur.

Il est interdit pour un usage autre que privé, scientifique ou pédagogique de reproduire, diffuser, vendre et publier intégralement ou partiellement sous quelque forme que ce soit cet article sans autorisation écrite particulière et préalable, dont la demande doit être adressée au Fonds Croix-Rouge française.

© Tous droits réservés.

Avec le soutien de



Pour citer cet article :

ADOU Djané Dit Fatogoma « Transition humanitaire en Côte d'Ivoire : Idéologies et pratiques des acteurs à l'épreuve de la demande locale », Fonds Croix-Rouge française, *Les Papiers du Fonds*, n° 3, janvier 2016, 17 p.

Résumé

La Côte d'Ivoire sort progressivement de plus de dix ans de conflit politico-militaire dont les conséquences sur les populations vont déclencher l'intervention des acteurs internationaux et nationaux du champ humanitaire. Mais, il apparaît un constat de déphasage et une interprétation différenciée chez les acteurs sur les modalités et les séquences de cette intervention humanitaire, avec ses enjeux sociaux et politiques. Cette interprétation différenciée entre les acteurs au regard de la permanence de l'événement déclencheur de l'intervention des humanitaires questionne les supports idéologiques de mise en retrait de ces derniers, à l'heure du débat sur l'éthique et les modalités de la transition humanitaire. A partir de l'expérience de l'Ouest ivoirien, cet article propose d'analyser les formes de justification mobilisées pour rentrer et ou sortir du champ humanitaire. Il s'agit de voir comment ces formes de justifications sont réinvesties, les enjeux de leur mobilisation et les pratiques qui en résultent en lien avec la question de la transition humanitaire. Il ressort que la peur de créer la dépendance humanitaire en Côte d'Ivoire comme idéologie de sortie des acteurs internationaux, se présente au contraire comme une ressource qui entretient cette dépendance.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, action humanitaire, idéologies, transition

Summary

Ivory Coast was a war-torn country from more than a decade. The implications of this conflict on the population as well as the disability of the state agencies to deal with them have drawn international and national actors in the humanitarian field. But, it appears many disagreements related to the practical details of this intervention. These disagreements put in inquiry the ideological backing of the humanitarian actors for moving in or out of the field, despite the ongoing demand of the populations; this to match with the rise of ethical questions of the humanitarian transition. Based on the case of west Ivory Coast, this paper aims at analyzing the actors forms of justifications to enter in or to get out of the humanitarian action field. It is to see how these forms of justifications are reinvested, their stakes and the practices emerging from them in relation with the question of the humanitarian transition. It emerges that the fear to engender dependency works in a way to produce the dependency of the population and local actors in this field.

Keywords: Ivory Coast, humanitarian action, ideology, transition

Transition humanitaire en Côte d'Ivoire : Idéologies et pratiques des acteurs à l'épreuve de la demande locale

Introduction

La Côte d'Ivoire sort progressivement de plus de dix ans de conflit politico-militaire dont les conséquences sur les populations ont suscité une réponse humanitaire. En effet, après la mort du premier président du pays en 1993 qui était au pouvoir depuis 1960, les tensions politiques liées à sa succession se sont entraînées sur le champ militaire avec un coup d'Etat en 1999. En 2002, une autre tentative de coup d'Etat, va se transformer en une rébellion armée qui s'installe sur la moitié nord du territoire jusqu'en 2011. Les arrangements politiques de résolution de ce conflit vont se solder par une guerre entre décembre 2010 et avril 2011, après l'élection présidentielle de sortie de crise. Cette autre séquence du conflit va occasionner officiellement, selon la commission nationale d'enquête, 3000 morts, de nombreux déplacés et des destructions massives de biens privés et publics (Commission Nationale d'Enquête 2012). Un tel contexte de conflit militaire depuis 2002, et ses conséquences sur les populations associées à l'« incapacité » des structures de l'Etat à y faire face, vont déclencher l'intervention des acteurs internationaux et nationaux du champ humanitaire.

L'action humanitaire a un caractère polysémique, qui est renvoyé soit au droit humanitaire international, soit aux actions caritatives ou même aux actions liées à l'économie sociale et solidaire (Laville 2001). Il apparaît, dès lors, important de clarifier ce dont il s'agit ici. Selon Brauman, « *l'action humanitaire est celle qui vise, sans aucune discrimination et avec des moyens pacifiques, à préserver la vie dans le respect de la dignité, à restaurer l'homme dans ses capacités de choix* » (Brauman 1994 : 4). Elle transparaît à travers son but qui est de fournir de l'aide aux personnes en détresse, de leur permettre de reprendre leur destinée en main, de surmonter leur désespoir et de reconstruire une nouvelle vie (Schroeder et al. 2005). Pour le Comité International de la Croix-Rouge, « *les actions humanitaires reposent sur quatre principes essentiels que sont : l'universalité (s'adressent à toutes les victimes dans le monde), l'impartialité (quelle que soit leur appartenance), l'indépendance (pas soumises à des directives extérieures) et la neutralité (sans considération politique)* » (Pasquier, 2001 cité par Raymond et al. 2005 : 7).

L'humanitaire apparaît dès lors comme une construction sociale qui évolue dans un cadre relationnel particulier, visible par des pratiques singulières et légitimée par des supports idéologiques. Tout ceci dans un contexte de « crise » avec un élément d'appel qui peut être une catastrophe naturelle, ou surtout la guerre comme le cas de la Côte d'Ivoire.

Sous ce rapport, l'aide humanitaire sur le plan pratique, peut prendre diverses formes, telles que le don d'argent avec ses variantes comme le *Cash Transfert* (Alagbe 2013), la mise à dispositions de vivres et équipements d'urgence, le déploiement de personnels spécialisés pour des interventions, le renforcement des capacités des acteurs locaux. Au plan relationnel, l'aide humanitaire met aux prises plusieurs niveaux d'acteurs qui peuvent se répartir globalement entre promoteurs et bénéficiaires, avec un cadre normatif qui prend appui sur l'altruisme (Andreoni 2006). Cette aide peut provenir de diverses sources, comme les acteurs étatiques et non étatiques, les organisations internationales

publiques ou des acteurs individuels. Idéologiquement, l'aide humanitaire se veut apolitique et neutre, comme aide inconditionnelle et désintéressée pour les personnes en détresse, apportée sans distinction sociale, politique ou culturelle (voir par exemple les sept principes humanitaires des mouvements de la Croix-Rouge). Dans la réalité, les frontières entre aide humanitaire, aide au développement, lutte pour les droits de l'homme et promotion de la paix ne sont pas évidentes ; ce qui alimente la dynamique du renouveau humanitaire. (Pérez de Armiño 2002 ; EuropeAid 2008 ; Voice – Concord 2012).

De fait la transition humanitaire comporte au moins deux niveaux d'appréhension qui se renseignent dialectiquement à savoir l'institutionnel et l'opérationnel. L'institutionnel comme transformation de l'humanitaire (Pérez de Armiño 2002 ; Mattéi 2014) en tant qu'institution d'une part, et séquentiel d'autre part avec des concepts de gradualisme, de continuum, de contiguum en référence au passage d'une phase dite d'urgence à une phase d'autonomisation des groupes cibles en détresse (Macrae et al. 2004 ; Voice-Concord 2012). Mais, en Côte d'Ivoire, il apparaît un constat de déphasage et une interprétation différenciée chez les acteurs sur les modalités et les séquences de cette intervention humanitaire, avec ses enjeux sociaux, politiques et économiques.

En effet le déploiement de l'aide humanitaire en Côte d'Ivoire suite à la crise militaro-politique et particulièrement celle de la crise postélectorale de 2010 et 2011 révèle un déphasage et une interprétation différenciée des acteurs sur les phases d'urgence, de transition et de reprise du développement.

« ... Chers amis humanitaires nous avons encore besoin de vous ! Ne partez pas !... » (Ministre de la Solidarité)¹.

Au niveau local, les bénéficiaires en bout de chaîne sont « les personnes en détresse ou vulnérables » ; ainsi que les acteurs locaux de mise en œuvre se retrouvent dans la « précarité » au moment de la phase de retrait des professionnels.

« Regardez depuis qu'on est revenu des camps! On nous dit de déposer les armes et de nous insérer dans ce projet de fabrication du savon artisanal. Depuis on a fait la formation, le local est là et depuis deux ans rien n'a évolué, tout est arrêté ! Ce n'est pas un appel à déposer les armes mais plutôt à les reprendre ! » (Ex Combattante)²

« C'est ici qu'on met les élèves des parents déplacés du fait de la crise et qui ont un problème d'âge scolaire. C'est dans le cadre du projet de classe passerelle avec NRC. Mais le projet est déjà arrêté. C'était une bonne chose mais on a arrêté ça maintenant, alors que les enfants continuent de revenir au village... »

(Directeur de l'école primaire de Toa Zoé à Duékoué)

Cette interprétation différenciée entre les acteurs au regard de la permanence de l'événement déclencheur de l'intervention des humanitaires questionne les supports idéologiques de mise en retrait de ces derniers, à l'heure du débat sur l'éthique et les modalités de la transition humanitaire³.

¹ Discours solennel de la ministre de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant lors de la journée de l'Humanitaire, le 09 septembre 2014, au CERAP, à Abidjan, qui faisait un plaidoyer à l'endroit des organisations internationales pour qu'elles restent encore en activités sur le territoire.

² Entretien avec la responsable des jeunes filles retournées du quartier carrefour de Duékoué à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, le 02 mars 2015.

³ Dans le cadre du forum mondial convergences, le Fonds de la Croix-Rouge Française a organisé une conférence pour lancer le débat sur « Principes, valeurs, éthique : quels guides pour l'action humanitaire ? ».

Le concept de l'idéologie est compris ici dans son sens socio-anthropologique, à travers les représentations sociales, les valeurs, les croyances, les mythes qui ont la fonction de mobiliser, légitimer, naturaliser ou même masquer la nature réelle des rapports sociaux (Mannheim 1956 ; Boudon et Baurricaud 1994, Hours 1998 ; Gnabeli et Lognon 2010). Elle apparaît ici à partir des idées que les acteurs émettent pour justifier leur retrait ou non du terrain.

L'objectif de cet article est de présenter la configuration et les logiques du retrait des acteurs du champ humanitaire en Côte d'Ivoire, après le constat de peu d'études dans ce domaine (Floridi et Verdecchia 2010)⁴. Il s'agit ici de voir comment l'action humanitaire apparaît au plan local et pour quelles configurations d'acteurs. Quelles sont les référents idéologiques de mise en retrait de ces acteurs pour quelle transition humanitaire en Côte d'Ivoire ?

A partir de l'expérience de l'Ouest ivoirien, cet article propose d'analyser les différentes ressources sociales, et particulièrement les formes de justification mobilisées pour rentrer et ou sortir du champ humanitaire. Il s'agit de voir comment ces formes de justifications sont réinvesties, les enjeux de leur mobilisation et les pratiques qui en résultent en lien avec la question de la transition humanitaire.

Méthodologie

L'étude s'est accentuée sur l'Ouest de la Côte d'Ivoire, qui a été « beaucoup » plus impacté par la crise, et qui concentre une grande partie de l'aide internationale. Cette zone donne des indicateurs pertinents de la manière dont les acteurs de l'humanitaire en Côte d'Ivoire se mettent en place depuis la phase d'urgence, leur implication dans les phases de transition et de développement. Elle permet de jeter un regard sur la structuration des acteurs, leurs interactions, leurs domaines d'intervention et les ressources idéologiques mobilisées à l'occasion du retrait. Aussi pour des raisons pratiques, au sein de cette région ouest le triangle Guiglo - Duékoué - Man a-t-il été choisi comme localité de collecte des données.

Cette étude s'appuie sur les acquis théoriques et méthodologiques de la sociologie des organisations et de la socio-anthropologie des interventions sociales (Lavigne Delvigne 2011 ; Reverdy 2013). Elle s'inscrit dans une approche qualitative qui comporte essentiellement des entretiens avec les acteurs pertinents de l'aide et de l'action humanitaire en Côte d'Ivoire, l'observation et la recherche documentaire.

L'étude de ces petites localités a permis d'entreprendre une analyse plus poussée des acteurs à petite échelle. L'étude s'est intéressée au niveau micro-local, c'est-à-dire à la mise en œuvre concrète de l'action humanitaire sur le terrain, qui implique des autorités communautaires traditionnelles et religieuses, aux côtés des ONG et autres acteurs macrosociologiques. Par exemple, à Duékoué, des religieux importants ont été rencontrés, comme le père Cyprien de la mission catholique de Duékoué qui a joué un rôle central dans la crise de 2011, les bénéficiaires, les ONG locales, les autorités locales, des ex-combattants, des représentants du système des Nations Unies comme OCHA, le HCR, l'ONUCI etc. Une forme de triangulation a été faite à travers la visite et les rencontres à Danané et Zouan-Hounien, des localités voisines fortement marquées par la crise

⁴ Floridi et Verdecchia dans leur étude sur les capacités de la société civile ivoirienne en général, ont fait le constat qu' « aucune étude ni recherche n'ont été produites en la matière au cours des dernières décennies » (2010 :3), cette situation conforte notre constat sur la question spécifique de la dynamique de l'action humanitaire dans ce pays.

politique de la Côte d'Ivoire à partir de 2002 et bien avant avec les conséquences humanitaires des conflits libériens et sierra-léonais.

Les activités de recherche se sont déclinées selon cet ordre : d'abord une cartographie de l'action humanitaire en Côte d'Ivoire, puis une cartographie des acteurs (bailleurs et bénéficiaires) de l'action humanitaire, et, enfin, un recueil de données secondaires sur la gouvernance de ses organisations. La phase empirique de recueil des données concerne la période allant de septembre 2014 à août 2015.

Résultats

Les bailleurs de fonds: entre préférence pour l'urgence et surinvestissement de certains secteurs.

L'action humanitaire en Côte d'Ivoire investit généralement six domaines cibles classiques : Eau, hygiène et assainissement ; Education ; Protection ; Santé ; Sécurité alimentaire ; Abris/Biens non alimentaires. Les professionnels de l'humanitaire suivent pour cela les préférences des bailleurs pour investir ces différents domaines. Chaque bailleur de fonds suit ses propres critères dans le financement de ces domaines. Par exemple les Pays-Bas ont une préférence pour le WASH (Eau, Hygiène et Assainissement).

Le secteur de la santé concentre plus de 90% des activités de l'USAID et concerne essentiellement la lutte contre le VIH sida. Depuis 2003, l'USAID consacre 140.000.000 de dollars US repartis en deux parts de 50% au *President's Emergency Plan for AIDS Relief* (PEPFAR) et au *Center for Disease Control* (CDC). Les 10% restant de l'USAID concernent à partir de 2011 les secteurs de la démocratie et de la gouvernance, avec le programme Transition Initiative 1 et 2 (Côte d'Ivoire Transition Initiative 1 et Côte d'Ivoire Transition Initiative 2). Ce programme a pour but d'identifier les mécanismes qui permettent de prévenir et de gérer les conflits notamment à l'Ouest de la Côte d'Ivoire et particulièrement à Duékoué, ainsi que des catégories sociales jugées à risque comme les « jeunes », les transporteurs, les ex-combattants, etc. A côté de cela, l'USAID en tant que bailleur octroie 5 millions de dollar US au Programme Alimentaire Mondial (PAM) au niveau de son appui au Système des Nations Unies.

Pour le Conseil Norvégien pour les Réfugiés⁵, il s'agit de l'éducation en milieu d'urgence, la sécurité alimentaire, l'ICLA (Information, Counselling Legal Assistance) dans la stratégie collaborative de gestion des conflits et le WASH (Eau, Hygiène et Assainissement). L'éducation en milieu d'urgence se décline en la formation des enseignants et des « enfants » déplacés, sortis du système scolaire du fait de la guerre, avec la mise en place des classes passerelles.

Un regard sur la phase d'urgence de 2011-2012 fait apparaître que le domaine du relèvement précoce n'a pas reçu de financement tandis que la sécurité alimentaire, les abris et biens non alimentaires, l'éducation ont été financés à plus de 50%. De plus, seules les grandes ONG internationales et les agences du système des Nations Unies ont pu obtenir des financements requis sur la base de l'Appel Consolidé. Ces financements vont de plus de 100% pour l'OIM, 93% pour l'UNICEF, 63% pour le PAM et 39% pour la FAO pour ce qui est des Agences du Système des Nations Unies. Pour les ONG internationales, l'IRC a été financé à hauteur de 73%, 68% pour NRC, 56% pour SC, 42% pour DRC, 37% pour ACF, et 31% pour ACTED (OCHA 2012).

⁵ Entretien avec Monsieur Cheick BA, représentant pays de NRC, 08/05/2015

Ce sont les bailleurs qui choisissent les secteurs d'intervention prioritaires des humanitaires, or on constate un surinvestissement pour l'aide d'urgence et pour certains secteurs tels que la santé au détriment d'autres secteurs importants notamment dans l'optique d'une sortie de la situation d'urgence à plus long terme. Si cette aide peut permettre une sortie de l'urgence, elle ne favorise en rien une transition vers une autonomisation des populations locales.

Financement de l'humanitaire en Côte d'Ivoire : la priorité des ONG internationales chez les bailleurs

De façon générale, il apparaît trois niveaux de structurations des acteurs selon la circulation du capital financier et logistique. Il y a ainsi premièrement les bailleurs qui détiennent le capital financier, deuxièmement les professionnels et leurs délégations ainsi que leurs partenaires de mise en œuvre qui possèdent le savoir-faire et troisièmement, les communautés locales ou personnes en détresse qui sont censées bénéficier de ces actions.

An niveau méso, il apparaît un partenariat privilégié avec les ONG de l'origine du bailleur. Cette posture s'appuie sur certaines barrières comme la connaissance et l'expérience avec les procédures ainsi que les cadres normatifs qui encadrent les activités de ces bailleurs. Ce modèle relationnel est bien illustré par ECHO ou l'USAID. Ainsi l'USAID privilégie-t-il les ONG américaines en raison de leur affinité culturelle ainsi que la facilitation des procédures.

« On ne peut que financer les ONG internationales, qui ont des procédures très exigeantes et dont on est sûr de l'atteinte des résultats. On ne peut pas faire autrement ... » (Chef du bureau ECHO, Côte d'Ivoire)⁶.

« Pour choisir ces ONG Internationales, les mécanismes d'Appels d'Offres ou de choix directs sont mobilisés. Au niveau des ONG, il y a la relation par appel d'offres et la relation par choix direct. La relation par appel d'offres suit la procédure de la loi américaine sur la mise en concurrence du marché public » (Directeur Pays USAID)⁷

Le secteur de prédilection du Service d'Aide Humanitaire et de Protection civile de la Commission européenne (ECHO), était la sécurité alimentaire avec comme partenaires principaux le PAM, la FAO, et le gouvernement ivoirien. Depuis le déclenchement des violences à la fin de 2010, l'Union européenne a alloué 119,7 millions d'Euros d'aide humanitaire visant les populations les plus touchées par le conflit. Jusqu'au 30 juin 2011, cette aide a servi à couvrir les besoins en matière de santé, de nourriture, d'abris, de protection, d'eau et d'assainissement durant les opérations d'urgence⁸. Aujourd'hui, l'aide humanitaire est déployée dans le cadre d'un « partenariat pour la transition » axé sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé de base et la promotion de la cohésion des catégories sociales considérées comme les plus vulnérables. Ce partenariat vise à donner suffisamment de temps au gouvernement et aux donateurs d'aide au développement pour rétablir les structures de l'État et redémarrer les services publics, en particulier dans les régions éprouvées par le conflit. Dans le cadre du partenariat pour « la transition », ECHO a six partenaires avec deux domaines clés que sont la santé et la protection transfrontalière. Au niveau de la santé, les partenaires d'exécution sont la Croix-Rouge Française, Terre des Hommes et le Comité International de Secours (IRC). Pour la protection transfrontalière à travers la gestion des

⁶ Entretien avec Yan HILDEBRAND, chef de bureau ECHO, Côte d'Ivoire et Libéria, 10/06/2015

⁷ Directeur pays USAID, entretien du 08 juin 2015, Ambassade USA, Abidjan

⁸ Pour plus de détails voir, http://ec.europa.eu/echo/where/sub-saharan-africa/ivory-coast_fr

conflits fonciers, ce sont les organisations norvégienne NRC et danoise DRC qui sont les partenaires d'exécution.

Pour ce qui est de l'USAID, et les procédures de l'Union Européenne pour ECHO, la sélection est très souvent précédée des « Appels à manifestations d'intérêts » en rapport à un domaine particulier qui rentre dans le domaine d'intérêt du bailleur.

Avec l'USAID par exemple, la réponse directe est autorisée selon deux modalités. La première est liée au montant alloué qui doit être inférieur à 150.000 dollars US et concernant une action urgente qui sera justifiée et autorisée a posteriori. La seconde modalité d'action directe sans appel d'offres concerne les dons au profit d'ONG internationales reconnues d'utilité publique et inscrites comme telles sur une liste préalable, les PIO⁹ (*Public International Organization*). Il s'agit par exemple du CICR et des agences spécialisées du système des Nations Unies. Sous ce rapport, la sélection de ces ONG internationales obéit à leur inscription dans un réseau à travers un tableau d'autorisation préalable. Cette reconnaissance est une ressource pour ces professionnels de l'humanitaire dont le maintien oriente leurs partenariats avec les ONG locales.

Il existe une relation formelle basée sur des contrats ou des conventions entre les bailleurs et les professionnels internationaux de l'humanitaire qui fonde leur légitimité sur leurs expériences, leurs structures organisationnelles supranationales, leurs fonctionnements, les relations privilégiées entre les donateurs publics et/ou privés de leurs pays d'origine, etc.

En somme, les bailleurs internationaux financent en priorité les ONG internationales occidentales. Les organisations locales sont exclues de l'application de cette aide d'urgence à courte vue, et ne permet pas ainsi une réactivation rapide, si nécessaire, de l'aide d'urgence par des acteurs humanitaires locaux.

Les ONG locales : émergence stratégique face à la crise et sous-traitance des activités des ONG internationales

Le conflit militaro-politique a suscité un marché de l'humanitaire en Côte d'Ivoire, avec un « boom » des associations en lien avec l'humanitaire d'urgence.

« Après le déclenchement de la crise, d'octobre 2002 au 30 septembre 2003, en moins d'un an, 521 Organisations de la Société Civile ont été déclarées, alors que de 1952 au 19 septembre 2002 les Organisation de la Société Civile déclarées n'étaient que 595. La plupart de ces Organisations naissent et opèrent dans l'humanitaire [...] dans la logique de l'urgence et qui ne connaissent que le mode opératoire de la prestation de services souvent à travers des relations asymétriques de sous-traitance avec les ONG internationales » (Floridi et Verdecchia 2010 : 10).

Ces organisations locales disparaissent ou rentrent en hibernation lorsqu'il y a une accalmie ou lorsque les ONG internationales désactivent les interventions. De sorte que les ONG locales encore en activités dans l'humanitaire au moment de l'étude à Duékoué et Man se sont formalisées (siège, récépissé de déclaration, organigramme, compte bancaire, logo...) à la fin de la « phase d'urgence » en 2013. En dehors de quelques ONG nationales (avec un siège à Abidjan) qui ont une collaboration relativement durable avec les agences des Nations Unies, les autres ont des difficultés à maintenir une structure organisationnelle, des pratiques compatibles avec les exigences de transparence et de performance des Bailleurs.

⁹ Pour les détails sur ces Organisations voir <http://www.state.gov/p/io/empl/126305.htm>

« C'est en 2010 que l'ONG a pris son envol avec les réfugiés de Duékoué qui sont arrivés à Man. Une fois l'antenne de l'UNICEF à Duékoué nous a donné 40.000 FCFA. En 2012 Save the Children nous a contacté pour son projet Alphabétisation et classe passerelle. Le bénévolat avec Save a structuré la chose avec une dotation de 500.000 FCFA. Après, le projet est reconduit avec 2.000.0000 FCFA. Je ne savais pas faire un rapport. J'ai donc appelé ces jeunes que tu vois là pour m'aider. OCHA m'a aidé aussi pour les conseils. J'ai fait la déclaration de l'association, on a pris un siège, bon ! Donc on avance un peu un peu... »¹⁰

Les ONG locales sont constituées en réponse à la crise politique et ses effets pervers, elles cherchent à se formaliser à partir d'une existence légale sur la base de la loi de 1960 sur les associations, une expérience avec les ONG Internationales, l'expertise de leur staff, un siège et un minimum de logistique.

Ces ONG locales sont le plus souvent mises en place par des « bénévoles » ayant travaillé pour des ONG Internationales dans la mise en place d'un court projet. A la fin de ce projet, le bénévole se transforme en entrepreneur social par la mise en place d'une telle structure. C'est l'exemple de l'ONG locale « Sport Paix et Développement » à Duékoué dont l'initiateur (enseignant d'éducation physique et sportive dans les établissements privés) a mis en place cette ONG après avoir participé à la mise en œuvre de courts projets de la coopération suisse dans le domaine du « sport et cohésion sociale », avec l'UNICEF en 2007 et pendant la crise postélectorale de 2010-2011, avec *Save the Children* de 2011 à 2012, et NRC de 2012 à 2015 dans le cadre du projet « classe passerelles pour la transition ».

« Mais les financements ne sont pas directs, il s'agit d'une sous-traitance. Pour cela on nous a demandé de mettre un conseil d'administration, une comptabilité, un service des projets, etc. ». (Président de SPD)

Plus précisément l'action des ONG locales se réduit le plus souvent à de la sous-traitance pour le compte des ONG internationales. Leurs naissance et durée de vie sont donc très liées à l'émergence de crises humanitaires d'une part et au temps passé par les ONG internationales sur le terrain. Elles disparaissent ou entrent en hibernation lorsque la crise s'estompe ou lorsque les ONG internationales cessent leur intervention. Cette situation des ONG locales, au service ponctuel des ONG internationales ne favorise pas l'émergence d'organisations locales pérennes ni la transmission de compétences à leur profit. Par conséquent, elle ne renforce pas non plus la crédibilité et la légitimité des ONG locales vis-à-vis des bailleurs.

Une tentative récente et marginale de transfert de compétences aux ONG locales

Les ONG internationales procèdent par interventions directes en recrutant une main d'œuvre et des compétences individuelles ou par des interventions indirectes en sollicitant la sous-traitance du staff des ONG locales. Les ONG locales intervenant dans l'humanitaire sont très récentes, nées généralement en réponse stratégique à l'urgence humanitaire liée à la crise militaro-politique. La mobilisation des ONG locales se fait par appel d'offres de services, appel d'offres de manifestation d'intérêts, par activation de réseaux du leader de l'ONG, ou de façon spontanée en raison de leur proximité avec les cibles. Ces ONG locales fonctionnent généralement par « improvisation » et ignorent généralement les principes de l'humanitaire international.

¹⁰ Entretien avec la présidente de l'ADPF, à Man, 05 mars 2015.

« Pendant la crise post-électorale, avec l'arrivée massive des déplacés ici à la mission, on a fait ce qu'on pouvait avec l'aide des associations qui étaient là. Pendant près de deux semaines, il y avait plus de 30.000 personnes dans ce petit espace que vous voyez. Les gens faisaient tout là, debout, les uns serrés contre les autres, jusqu'à ce que les ONG internationales prennent le relais, avec la création des camps. Bon actuellement, il y a trois qui sont là, c'est-à-dire ONG Bonne Action, Sport et Paix et euh ... ». (Père Cyprien, mission catholique Duékoué)

C'est seulement en juin 2014 par exemple que des ONG locales exerçant dans les départements de Man, Duékoué et Guiglo, (c'est-à-dire la zone où se concentrent l'action humanitaire en Côte d'Ivoire), ont bénéficié d'une « formation » en initiation à l'humanitaire par la délégation OCHA de Man, dans le cadre du projet de renforcement des capacités de la société civile de façon générale par l'Union Européenne¹¹. Dans cette perspective, NRC¹² a décidé par exemple de former les ONG locales à l'Ouest de la Côte d'Ivoire en vue de renforcer leur capacité opérationnelle. Ainsi, 7 ONG locales ont-elles été sélectionnées. Les axes de la formation concernent la gestion, la lutte contre la corruption, la levée de fonds, le partenariat de mise en œuvre, etc. Après la formation, 3 ONG ont été sélectionnées pour être des partenaires de mise en œuvre, sur la base de la compétence, de la capacité de gestion à partir d'une structure organisationnelle qui permet une certaine transparence, la gestion logistique.

« Sur les 3 sélectionnées, 2 donnent satisfaction ; il s'agit de ADPF et de Sport Paix et Développement. La troisième GFM3 est plus problématique. Son siège est à Abidjan et la chaîne de coordination des activités ne se fait pas correctement et les travaux trainent et ne respectent pas les délais » (Représentant pays NRC)

Ces formations à l'endroit des ONG locales visent dans une certaine mesure à en faire des sous-traitants plus compétents. Ces formations portent sur certaines compétences techniques, et donc ne semblent pas être porteuses d'un projet d'autonomisation des ONG locales. Il n'est pas un signe d'un réel mouvement allant dans le sens d'une "transition humanitaire" notamment à travers le renforcement de l'autonomisation des acteurs locaux. Bien sûr, il est encore trop tôt pour en évaluer les effets, et on ne peut encore dire s'il s'agit d'un réel mouvement allant dans le sens d'une "transition humanitaire" ayant pour objectif de rendre les ONG locales autonomes vis-à-vis des ONG internationales ; ou s'il s'agit juste de s'assurer que ces ONG locales acquièrent des compétences tout juste à même d'accomplir les tâches de sous-traitances.

Une surévaluation des capacités de reprise de l'Etat

La phase d'urgence est caractérisée en principe par la défaillance ou même l'absence des capacités de l'Etat à faire face à la détresse et au péril de catégories de populations sur tout ou partie de son territoire. Cette défaillance induit la substitution aux services de l'Etat par des acteurs non étatiques, notamment les professionnels de l'humanitaire. Sous ce rapport, la sortie de la phase d'urgence est liée à une grille de lecture de la capacité de reprise de l'Etat de son rôle régalien d'administrateur de services publics. En fin 2014, plus de deux ans après l'amorce de la phase de transition, plusieurs éléments de la détresse dans ces zones étaient encore visibles. Il s'agit par exemple de l'arrêt de la réhabilitation des cases des retournés internes et externes, l'insuffisance de l'accès à la nourriture à cause de la non reprise des activités agricoles, le manque d'accès à l'eau potable et à l'électricité du fait en partie des destructions, le nombre encore très élevé d'ex-

¹¹ Un projet de renforcement des capacités de la société civile de façon générale par l'Union Européenne.

¹² Entretien avec Monsieur Cheick BA, représentant pays de NRC, 08/05/2015

combattants et de jeunes à risque, ainsi que les difficultés dans les autres domaines d'intervention. Face à ces difficultés et au risque de rechute qu'elles représentent, les professionnels de l'humanitaire désactivent la plupart de leurs projets en 2014. Alors qu'en 2011 il y en avait 113 dans l'Appel consolidé (CAP), ils n'étaient que 20 ONG internationales en 2014 (OCHA 2015). Une telle posture crée un sentiment d'abandon chez les cibles en détresse comme le cas des victimes de la crise post-électorale à Duékoué.

« Vous voyez nos cases, elles ont été détruites en grande partie. Quand nous sommes revenus des camps, les gens de Solidarités sont venus aider un peu et après ils sont partis. PAPC est venu aussi, mais ils viennent ils te donnent quelques feuilles de tôles, on te demande de faire des briques. Ils disent que c'est ta contribution. Mais regarde quelqu'un qui vient d'un camp, il a quoi ? Et ceux qui étaient sortis, c'est maintenant, ils viennent un peu un peu. Solidarités nous a aidé à aménager la rizière. Croix-Rouge nous a soigné aussi, mais ça n'a pas duré...»

De fait, la désactivation des projets d'urgence suit des référents de la normalisation sociopolitique post-conflit. Il s'agit notamment de l'amélioration de la situation sécuritaire qui se réfère ici à la diminution du nombre d'incidents armés entre l'armée régulière et les groupes armés parallèles. En effet, après la fin officielle de la crise post-électorale en mai 2011, des attaques ciblées contre les positions des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI)¹³, notamment à l'Ouest du pays à la frontière libérienne, contre des casernes à Abidjan et d'autres localités au sud, ont continué d'émailler le processus de sortie de crise. La diminution de tels incidents constitue l'une des justifications du retrait des humanitaires.

De plus, il y a le fondement de la « croissance économique » caractérisée par le Produit Intérieur Brut (PIB) tel qu'annoncé par le gouvernement, et qui est passé de -4,4% en 2011 à 10,7% en 2012 et 9,5% en 2015¹⁴. De telles annonces font penser à une reprise des pleines capacités de l'Etat à faire face aux besoins « résiduels » des groupes cibles de l'aide humanitaire, même si cette croissance en chiffre réagit difficilement sur le quotidien des populations.

La « peur » de la dépendance humanitaire : une logique qui entretient la dépendance

Ce qui peut apparaître comme une précipitation à quitter le champ humanitaire ivoirien, est soutenu par une idéologie du souci d'éviter de créer une forme de dépendance humanitaire.

En effet, l'un des arguments mis en avant par les « urgentistes » et les autres professionnels de l'humanitaire classique (voir par exemple Pérez de Armiño 2002, sur l'humanitaire classique et le renouveau humanitaire) pour justifier leur retrait est la « peur » de créer la dépendance humanitaire dans le corps social et particulièrement chez les groupes cibles, de sorte que les projets sont caractérisés par leur brièveté.

« Nous ne voulons pas nous substituer à l'Etat, et nous ne voulons pas créer non plus la dépendance humanitaire auprès des populations ». (Cet argument revient quasiment chez les responsables des ONG internationales et des Bailleurs rencontrés pendant l'étude, FICR, NRC, OCHA, USAID, ECHO, ...).

Mais les acteurs locaux, notamment les ONG locales au niveau de ces zones humanitaires, n'arrivent pas à assurer une autonomisation et une appropriation locale. Le passage de l'utilisation

¹³ Appellation de l'armée qui a appuyé le camp Ouattara contre les Force de Défense et de Sécurité (FDS) du camp Gbagbo lors de la crise post électorale de 2010 à 2011.

¹⁴ Cf. www.bilan2011-2015.gouv.ci

de leur staff pendant la phase d'urgence par les organisations internationales, pour se positionner comme acteurs de redressement et de consolidation des acquis de la phase d'urgence, reste problématique. La situation de ces acteurs locaux questionne les indicateurs de l'urgence, de la transition, et de la phase de développement qui cloisonne le déploiement des acteurs humanitaires dans un pays comme la Côte d'Ivoire. Après le départ de ces ONG internationales, la précarité en termes de capacité nationale à répondre à une urgence humanitaire ou de développement reste entière (cela rejoint les réserves sur le Cash Transfert dans l'urgence humanitaire de Alagbe 2013).

Les relations entre les ONG internationales et l'Etat sont également limitées dans le sens où l'estimation faite par les ONG internationales de la capacité retrouvée par l'Etat de son rôle régalien d'administrateur de services publics (normalisation sociopolitique post-conflit), agit pour elles comme le signal annonçant la fin de leur intervention et le passage de relais aux autorités locales. A ce niveau encore, il s'agit simplement d'un passage de relais. Tant que l'Etat ne peut agir, l'ONG internationale agit, et dès que l'Etat est soupçonné de pouvoir agir, l'ONG internationale cesse d'agir. Il ne s'agit d'aucune action commune dans l'optique d'une transition humanitaire.

En fait, d'après les observations sur le terrain ivoirien, la "transition humanitaire" ne semble exister que dans sa dimension idéologique. Outre l'estimation du retour à la normalisation sociopolitique post-conflit, la désactivation des projets d'urgence des ONG internationales se présente comme la résultante d'un souci et d'une peur de leur part de créer une forme de dépendance humanitaire. Ce refus de créer une dépendance fait effectivement écho à l'éthique de la transition humanitaire (Mattei 2014), en ce que celle-ci s'accompagne du "souci" d'autonomiser les acteurs humanitaires locaux pour, justement, ne plus les rendre dépendants des ONG internationales. Or ce souci d'autonomisation ne s'observe que faiblement et depuis très récemment dans les faits (les formations de renforcement de capacités techniques de certaines ONG locales de fin décembre 2014 à l'Ouest de la Côte d'Ivoire ainsi que l'initiative de NRC envers sept ONG). Aussi, on peut douter de la sincérité de cet argument (souci et peur de créer des dépendants) pour justifier le retrait, tant il semble que c'est ce retrait lui-même qui en réalité alimente la dépendance des ONG et populations locales vis-à-vis des ONG internationales. Désengagées dès la situation d'urgence terminée, les ONG internationales laissent place à des acteurs locaux incapables d'assurer une autonomisation et une appropriation locale.

Il apparaît contradictoire de justifier un retrait par une peur de créer une dépendance alors que presque rien ne se fait pour rendre les ONG locales autonomes et capables de faire face à la survenue d'autres crises. Il y a là un paradoxe entre un "souci" et une "peur" de créer la dépendance humanitaire et une relation dont le fonctionnement crée elle-même la dépendance humanitaire.

Conclusion

Cette étude a permis de mettre en exergue la dynamique de l'action humanitaire en Côte d'Ivoire, avec un accent sur l'Ouest du pays, qui concentre une grande partie de l'aide internationale depuis de nombreuses années. De façon générale, il apparaît trois niveaux de structuration des acteurs selon la circulation du capital financier et logistique, à savoir les bailleurs, les professionnels et les communautés locales ou personnes en détresse qui sont censées bénéficier de ces actions. Pour choisir les ONG Internationales, les mécanismes d'appels d'offres ou de choix directs sont mobilisés selon les directives des bailleurs. La sélection est très souvent précédée des « Appels à manifestations d'intérêts » en rapport avec un domaine particulier qui rentre dans le domaine

d'intérêt du bailleur. Le privilège des ONG de l'origine du bailleur s'appuie sur la proximité des procédures, de l'expérience, des capitaux logistique et relationnel ainsi que le souci de « performance ».

Le cas de la Côte d'Ivoire rend actuelle la question de « l'urgence humanitaire et son après » (Mattei 2005 ; Choumoff 2011 ; Alagbale 2013), avec l'absence d'une approche qui met l'accent sur les partenariats locaux et un déphasage des séquences de déploiement et de retrait du champ humanitaire. De façon générale, les interventions sociales ont fait l'objet de nombreuses recherches anthropologiques (Blundo 1996; Chauveau et Mathieu 1998; Jacob 2002, etc.). Elles mettent en avant globalement la pluralité des normes, porteuses de confusion et de conflits (Lavigne Delville 2011). Cette pluralité de normes se double d'une pluralité institutionnelle peu régulée, agissant de façon souvent plus concurrentielle que coordonnée, ce qui contribue à la politisation de l'action et pose des problèmes de gouvernance (Chauveau et al. 2006, Le Meur 2006 ; Lavigne Delville 2011). Il s'ensuit que le marché humanitaire se structure avec la mise en place des cadres de références et de mutualisation tels que le Fond central d'intervention d'urgence (CERF), le projet SPHERE, les Clusters, l'institutionnalisation de la coordination par la mise en place de OCHA, etc. qui connaissent des fortunes diverses sur le local.

Le cas de la Côte d'Ivoire fait écho aux déterminants de la prise de décision dans l'action humanitaire soulevés par Darcy et al. (2013 :5) sur les facteurs autres que les informations et leur analyse qui influencent la prise de décision. L'idéologie de la peur de la dépendance se présente sous ce rapport comme l'un de ces facteurs.

Si la crise ivoirienne a été le ferment de l'explosion des acteurs humanitaires locaux, leur capacité à assurer le relais lorsque les urgentistes se retirent reste problématique et pose aussi la question du dialogue entre humanitaire, construction de la paix et développement.

La situation des acteurs locaux questionne les indicateurs de l'urgence, de la transition, et de la phase de développement qui cloisonne toujours le déploiement des acteurs humanitaires dans un pays comme la Côte d'Ivoire. Après le départ de ces ONG internationales, la précarité en termes de capacités nationale à répondre à une urgence humanitaire ou au développement reste entière. La transition humanitaire a tendance à suivre des référents des capacités retrouvées de l'Etat, en plus du souci d'éviter la dépendance humanitaire. Sous ce rapport, une étude spécifique des modalités d'appropriation des compétences et surtout des référentiels d'actions de ces acteurs locaux non étatiques de l'humanitaire, mérite d'être poursuivie. Les risques de rechutes telle que la crise de 2010 et 2011, pendant que les professionnels avaient quitté le pays, le bricolage dans les premiers mois de la réponse, est une leçon en la matière. Comme l'est également l'épidémie de choléra et son aggravation dans un contexte de fragilité des structures locales à y faire face au Libéria et en Guinée. Comment la transition humanitaire par le haut va-t-elle reconfigurer les acteurs que l'urgence humanitaire a fait émerger ? Il reste à voir comment ces acteurs locaux se transforment, ceux qui survivent, et quels sont les mécanismes qu'ils emploieront face à la réorganisation des donateurs et la demande des populations locales.

Bibliographie

- Adou Djané, F., (2013), *Logiques sociales et enjeux des politiques publiques des ordures ménagères à Abidjan*, Thèse de doctorat unique de sociologie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody Abidjan, 320 pages
- Akindès, F., (2001), « Dynamique de la politique sociale en Côte d'Ivoire », *Politique sociale et développement, Document du programme n°8*, Institut des Nations Unies pour le Développement, juillet 2001, 65 pages
- Alagbe, M. F., (2013), « La résilience et le Cash Transfert : les nouvelles antilogies de l'humanitaire », *Grotius international, géopolitique de l'humanitaire*, [en ligne] www.grotius.fr
- Andreoni, J., (2006), *Philanthropy*, prepared for the *Handbook of Giving, Reciprocity and Altruism*, L. A. Gerard-Varet, Serge-Christophe Kolm and Jean Mercier Ythier, Editors, 82 Pages, [en ligne] www.econweb.ucsd.edu/jandreoni/IESBS-Andreoni.pdf
- Andreoni, J.; Payne, A., (2011), *Charitable Giving*, For the *Handbook of Public Economics*, Alan Auerbach, Raj Chetty, Martin Feldstein, Emmanuel Saez, editors, 57 pages, www.eml.berkeley.edu/~burch/andreoni-presentation.pdf
- Ansart, P., (1999), « Idéologie », in Akoun A., et Ansart P. (dir), *Dictionnaire de sociologie*, Seuil, Coll. Le Robert, Paris, 1999, 265-268 p.
- Barrau, E. et Lavigne Delville, P., (2008), « Le diagnostic préalable dans les projets d'appui au développement local. Quelle démarche pour quelles finalités ? », in : Barrau, E., Lavigne Delville P. et Neu D., *Adapter les démarches de développement local au contexte institutionnel et aux acteurs. Diagnostic, appui aux porteurs de projets et maîtrise d'ouvrage des réalisations : trois notes méthodologiques*, Coopérer Aujourd'hui n°62, GRET : 5-20.
- Boinet, A et Miribel, B. (2010), « Analyses et propositions sur l'action humanitaire dans les situations de crise et post crise », *Rapport à M. Bernard Kouchner*, ministre des affaires étrangères et européennes, 82 pages
- Boudon R et Bourricaud, F. (1994), *Dictionnaire critique de sociologie*, Paris : PUF, 4eme édition
- Brauman, R., (1994), « L'action humanitaire », Encyclopédie Universalis
- Carbonnier, G., (2004), Privatisations, sous-traitances et partenariats public-privé: charity.com ou business.org? *Revue Internationale de la Croix Rouge*, 86(856), 725-743.
- Chauveau, J-P, Cissé, C., Colin, J-P, Cotula, L., Lavigne Delville, P., Neves, N., Quan, J., Toulmin, C., (2006), *Changes in "customary" land tenure systems in Africa*, International Institute for Environment and Development (IIED), 102 pages. [en ligne], <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/ah621e/ah621e00.pdf>, consulté le 25 décembre 2014
- Chelphi-den Hamer, M., (2011), *Militarized youths in western Côte d'Ivoire. Local processes of mobilization, demobilization and related humanitarian interventions (2002 -2007)*, African studies centre, 288 Pages
- Choumoff, A. (2011), *L'action humanitaire, une industrie comme les autres ?* Mastère de création et de technologie contemporaine, ENSCI, les ateliers, 77 pages

- ADOU Djané Dit Fatogoma, 2016, « Transition humanitaire en Côte d'Ivoire : Idéologies et pratiques des acteurs à l'épreuve de la demande locale. »
- Collinson, S., Buchanan-Smith, M., Elhawary, S. (2009), *Good Humanitarian Donorship principles in practice. Assessing humanitarian assistance to internally displaced persons in Sudan and Sri Lanka*. A report commissioned by the Office of US Foreign Disaster Assistance (OFDA)/USAID on behalf of the Good Humanitarian Donorship (GHD) IDP Working Group, USAID, ODI, 22 pages.
- Commission Nationale d'Enquête (2012), *Rapport d'enquête sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire survenues dans la période du 31 octobre 2010 au 15 mai 2011*, 33 pages
- Comité de Coordination Elargi (CCE) Côte d'Ivoire (2015), *Côte d'Ivoire, stratégie humanitaire, révision à mi-parcours 2014-2015*, 40 pages
- Darcy, J. ; Stobaugh, H. ; Walker, P.; Maxwell, D., (2013), *The Use of Evidence in Humanitarian Decision Making*, ACAPS Operational Learning Paper, Feinstein International Center, 39 pages
- Droh, D. B. S. R. (2010), *Les déterminants sociaux de la non émergence d'une catégorie d'entrepreneurs chez les bénéficiaires des fonds sociaux en Côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat. Université de Cocody-Abidjan
- EuropeAid (2008), « Le lien entre l'urgence, la réhabilitation et le développement », *Rosa* n°8
- Floridi, M et Verdecchia, S., (2010), *Etude de faisabilité du programme d'appui à la société civile en Côte d'Ivoire. Rapport de mapping, juillet 2010*. Union européenne, ECO3, 165 pages [En ligne] www.eeas.europa.eu/delegations/cote.../annexes_mapping_tome2_fr.pdf
- Forestier, E. (2011), « La Mort du Civil dans les conflits modernes: quel rôle pour l'action humanitaire ? Vers une définition d'un espace civil et de sa relation à l'action humanitaire », *Mémoire de MAS en Action Humanitaire*, Université de Genève
- Frésia, M., (2009), *Négocier les normes internationales sur la protection des réfugiés : regard sur les coulisses du Comité exécutif du Haut Commissariat aux Réfugiés, Engager l'anthropologie pour le développement et le changement social: pratiques, discours et éthique*, Ouagadougou, APAD, 24 p.
- Giovalucchi, F. et Olivier de Sardan, J.-P., (2009), "Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs", *Revue Tiers Monde*, vol 198 n° 2, pp. 383-406.
- Harrell-Bond, E., Voutira, E., Leopold, M., (1992), « Counting the refugees: Gifts, Givers, Patrons and clients ». In, *Journal of Refugee Studies*, 1992, 3 (5).
- Interpeace (2013), *Dynamiques et capacités de gestion des conflits à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, le cas des régions du Cavally et du Guémon*. Rapport de recherche participative, janvier 2013, 98 pages
- Lavigne Delville, P., (2011), *Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique*, Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, CREA, Université Lyon II
- Lognon, J.L. et Yao Gnabeli, R. (2010), Construction sociale des monopoles dans l'économie informelle abidjanaise. Vol. 7, n°8, oct-nov. 2010.
- Macrae J. ; Harmer A. ; Darcy J. ; Hofmann C. A. (2004), "Redefining the official humanitarian agenda", Overseas Development Institute, London
- Mannheim, K., (1956), *Idéologie et utopie. Une introduction à la sociologie de la connaissance*, Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, 1956, 233 pages

- ADOU Djané Dit Fatogoma, 2016, « Transition humanitaire en Côte d'Ivoire : Idéologies et pratiques des acteurs à l'épreuve de la demande locale. »
- Mattei, J., F., (2005), « L'urgence humanitaire et après ? Opinion », *littérature, Economie et humanisme*, n° 375, Paris, éditions Hachette, pp 84-87
- Mattei, J., F., (2014), *L'humanitaire à l'épreuve de l'éthique*, Les liens qui libèrent, 180 pages
- OCHA (2012), « Côte d'Ivoire, rapport humanitaire mensuel, février-mars 2012 », *coordination savelives*, n°2, 9 pages
- OCHA (2013), *Côte d'Ivoire 2013, besoins humanitaires en phase de transition*, [en ligne], <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CIV>, consulté le 30 novembre 2014
- Olivier de Sardan, J.-P., (1990), "Populisme développementiste et populisme en sciences sociales: idéologie, action, connaissance ", *Cahiers d'études africaines*, vol 30 n° 120, pp. 475-492.
- Olivier de Sardan, P. et MahamanAlou, M. T., (2009), « le local comme enjeu politique et enjeu scientifique », in *les pouvoirs locaux au Niger*, [en ligne], www.codesria.org/IMG/pdf/Introduction.pdf?2149, consulté le 02 mai 2015
- ONUCI (2012), « Appui à la Réintégration Communautaire à l'Ouest », programme pays : Côte d'Ivoire 2012-2015, 35 pages
- Raymond, P. ; Margot, J. ; Margot, A. (2006), *Les limites de l'aide humanitaire*, Projet SHS de master, SHS développement durable et développement Nord Sud, Ecole polytechnique de Lausanne, 62 pages
- Ringel, S., (2008), « Paradoxes dans l'aide humanitaire. L'action humanitaire comme procédure contradictoire », *Emulations : La construction du politique* – Vol. 2. n° 4, mai 2008, 12 pages, [en ligne], www.revue-emulations.org/articles/ringel2.pdf, consulté le 25 décembre 2014
- Service d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides (2015), *Le point humanitaire*, semestriel d'information du SAARA, n°00, 36 Pages, [en ligne], http://www.saara.gouv.ci/home/toutes_les_publications/point_humanitaire.html
- United Nations (2012), *Côte d'Ivoire, Appel global 2012, revue à mi-parcours*, 106 pages
- Voice – Concord (2012), « Linking Relief Rehabilitation and Development (LRRD): Towards a more joined up approach enhancing resilience and impact », *Voice – Concord position paper*, July 2012
- Walkup, M., (1997), « policy dysfunction in humanitarian organizations: the role of coping strategies, institutions, and organizational culture ». *Journal of refugees studies*, vol. 10 n°1, [en ligne], <http://www.unhcr.org/4d94747e9.pdf>, consulté le 05 janvier 2015